Superviseur en entrepôt et Gestionnaire des approvisionnements et des stocks (H/F/X)

Logistique - Transport

Coordination et encadrement

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Vous avez une certaine rigueur quand il s'agit de ranger et d'agencer des marchandises ? Vous savez mémoriser par cœur votre liste de course ? Vous avez tendance à n
oublier où chaque chose se trouve ? Et en plus de ça vous savez travailler et manager une équipe ? Alors vous avez toutes les qualités pour devenir Superviseur ou Supe
d'entrepôt et Gestionnaire des approvisionnements et des stocks !

Le Superviseur/Gestionnaire et la Superviseuse/Gestionnaire d'entrepôt, d'approvisionnements et de stocks gèrent les allers et venues de marchandises au sein d'un li
stockage mais aussi les commandes à livrer aux magasins ou aux clients. **Ils contrôlent et organisent les flux de marchandises qui entrent et sortent du stock. Ils coord
supervisent le travail des magasiniers. Leur mission est d'optimiser le fonctionnement du lieu de stockage en contrôlant le rendement, en minimisant les surfaces in**
planifiant le travail des équipes et en mettant en œuvre les méthodes de travail les plus adaptées à l'activité.

Au cours de cette formation en Coordination et encadrement, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de
en entrepôt et Gestionnaire des approvisionnements et des stocks :

Travailler dans un stock ou un entrepôt : vous vous formez à travailler dans un stock ou un entrepôt. Vous apprenez à gérer les flux de marchandises et à effectu
mouvements de ces marchandises. Vous apprenez à stocker les articles reçus en traitant les informations liées, vous réalisez et actualisez l'inventaire grâce aux
outils papiers et informatiques, vous déstockez les articles et organisez les préparations. Vous analysez les pratiques quotidiennes et identifiez les besoins et co
logistiques en fonction du planning du jour.

Préparer des commandes : vous vous formez au métier de magasinier également et apprenez à réaliser des opérations de picking au sein du stock et de l'entrepô
organisez les préparations en fonction du bon de commande, vous vous formez à l'utilisation du matériel adapté. Vous conditionnez les articles collectés et les pr
l'envoi. Vous communiquez avec les commanditaires en cas de besoin, pour de plus amples précisions sur les produits souhaités.

Réceptionner et expédier des marchandises : livraisons comme expéditions, vous vous formez au contrôle des documents afin de vérifier les quantités et la qua
marchandises qui entrent et qui sortent du stock. Vous scannez et enregistrez les articles entrants et sortants dans l'inventaire. Vous circulez dans l'entrepôt po
déplacer les marchandises. Vous accueillez et communiquez de manière appropriée avec les transporteurs et les clients.

Conduire un chariot élévateur : vous vous formez à la conduite et à l'utilisation de différents outils tels que des chariots élévateurs. Vous distinguez les différent
chariots et leurs fonctionnalités. Vous choisissez le matériel adapté à votre mission et respectez les mesures de sécurité liées à l'utilisation du chariot. Vous place
manipulez les marchandises, les palettes, les racks à l'aide des différentes unités de transports. Vous contrôlez l'état du matériel avant et après chaque utilisation
la maintenance de premier niveau.

Superviser un entrepôt : vous vous formez à l'organisation et à la supervision d'un entrepôt ou d'un lieu de stockage. Vous apprenez à coordonner les ressources de la charge de travail : vous planifiez et vérifiez les horaires des membres du personnel, vous vous assurez de la disponibilité et du bon fonctionnement du maté coordonnez les différentes ressources afin d'optimiser la productivité. Vous contrôlez les coûts liés à l'activité et supervisez les flux. Vous faites respecter les règ sécurité au sein de l'entrepôt et veillez à la qualité du travail.

Gérer l'approvisionnement des marchandises : vous apprenez à analyser l'activité prévisionnelle de l'entrepôt et les conséquences au niveau du stock. Vous ant les mouvements entrants et sortants de marchandises et ajustez les commandes auprès des fournisseurs afin d'assurer un approvisionnement constant et éviter de stock. Vous utilisez les outils informatiques afin de contrôler les stocks et les mouvements planifiés au sein de l'entrepôt. Vous utilisez ces outils afin d'autom maximum l'approvisionnement du stock. Vous assurez la liaison avec les interlocuteurs principaux : fournisseurs, sous-traitants, grossistes, revendeurs.

Respecter les procédures : vous apprenez les règles de sécurité, d'hygiène, d'environnement et de qualité (SHEQ) liées aux activités logistiques : respect des règ d'utilisation du matériel, respect du conditionnement et du stockage des marchandises, respect des conditions de travail. Respect des règles de manutentions et d'ergonomies, respect du tri des déchets et de protection de l'environnement…

Pour les aider dans leurs missions, les Superviseurs et Gestionnaire d'entrepôt utilisent des outils et des méthodes simples de gestion des stocks, d'inventaire physique de programmation des activités et de leur répartition dans le temps. Ils utilisent également des outils de gestion informatique avec des tableaux de bords, de suivis des afin d'automatiser un maximum les procédures et faciliter le travail des magasiniers et des transporteurs.

Alors si vous avez toujours rêvé d'utiliser un chariot élévateur et êtes prêt à organiser, agencer, ranger et stocker au cordeau toute une série de marchandises et autres Rendez vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation pour vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratic entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 500h réparties sur les années de formation ; non-rémunérées.
Ces heures de stages sont réparties comme suit :

- 250 heures en 1ère année
- 250 heures en 2ème année

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.
Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+)* en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion)* liée statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Débouché(s) métier(s)

Chef / Cheffe d'équipe dans un entrepôt

Gestionnaire de stock dans une entreprise, un magasin

Magasinier / Magasinière dans un point de vente, dans différents secteurs : construction, industrie, grande distribution, agriculture...

Débouché(s) future(s) formation(s)

Logistique - Responsable entrepôt (H/F/X) *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/logistique-responsable-entrepot-hfx)* (spécialisa

Agent commercial *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/agent-commercial)*

Gestionnaire d'un point de vente *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/gestionnaire-dun-point-de-vente)*

Magasinier-accessoiriste automobile *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/magasinier-accessoiriste-automobile)*

Gestionnaire d'un magasin de concession et d'accessoires automobiles *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-dun-m concession-et-daccessoires)*

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi)Sur le terrain Travail en équipe ou en autonomie

Finalité

Diplôme de formation de Coordination et d'Encadrement homologué par la Communauté françaiseCertificat de compétences acquises en formation (CeCAF

Conditions d'accès

Est admis aux cours, l'auditeur qui satisfait à l'obligation scolaire et qui répond à l'une des conditions de formation antérieure ci-après :

Etre titulaire d'un certificat d'apprentissage ne portant pas sur la profession ;

Etre titulaire du certificat de l'enseignement secondaire inférieur **(CE2D)** ou du certificat de l'enseignement secondaire du second degré dans une section généra ou artistique **(CESDD)** ;

Etre titulaire du certificat de réussite de l'enseignement secondaire du troisième degré de l'enseignement professionnel et, dans ce cas être en possession du cer qualification.

La personne qui ne répond pas aux conditions précitées doit présenter un dossier de motivation et/ou un examen d'entrée pour s'inscrire à la formation de chef d'entre (dossier à introduire auprès du centre de formation).

Sont admissibles en **2ème année de formation Superviseur en entrepôt/Gestionnaire des approvisionnements et des stocks**, les personnes titulaires :

D'un diplôme de magasinier *(https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/magasinier)*

D'une expérience de plus de 3 ans comme magasinier et la réussite des UAA (examen C) du magasinier.

Aptitudes

Les Superviseurs en entrepôt et Gestionnaires des approvisionnements et des stocks doivent posséder plusieurs qualités :

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de plusieurs rencontres : transporteurs, commanditaires, travail en é fournisseurs…

Flexibilité : même si une routine est vite établie, il se peut que vos horaires varient en fonction des périodes et de la charge de travail. Vous êtes attentifs aux dél réceptions et de livraisons.

Organisation et méthode : vous coordonnez le stockage et la transition de centaines voire de milliers d'articles dans un seul lieu. Vous gérez et organisez donc l'é les stocks de manière méthodique afin de ne perdre aucune marchandise, de rentabiliser au maximum la surface disponible et d'assurer les bonnes livraisons aux aux bons moments.

Rigueur et discipline : vous travaillez dans un milieu qui peut être dangereux puisque certaines marchandises sont lourdes et encombrantes. Vous pouvez être a utiliser des machines motorisées. Vous veillez au bon respect de toutes les consignes de sécurité. Vous vérifiez et ajustez le planning des magasiniers afin de resp délais et les horaires de livraison chez les clients, vous vérifiez la qualité du travail.

Polyvalence : en tant que superviseur ou superviseuse d'entrepôt, vous prenez en charge tous les aspects liés aux allers et venues des marchandises. Cela compr des équipes mais aussi les volets administratifs et le service aux clients. Vous utilisez des machines et outils, des outils informatiques et collaborez avec d'autres

Programme

1ère année :

Modules Magasinier :

- U46/25 Ergonomie (8h)
- U46/25 Le secteur de la logistique (12h)
- U46/25 Le flux de marchandises (20h)
- U46/25 L'entrepôt (28h)
- U46/25 TICE (32h)
- U46/25 Le stockage – déstockage – inventaire (36h)
- U46/25 La réception des marchandises livrées (36h)
- U46/25 La préparation des articles (12h)
- U46/25 La préservation des produits (20h)
- U46/25 Le picking ou préparation des commandes (20h)
- U46/25 La préparation des marchandises pour les expéditions (32h)

Modules chariots élévateurs :

- U46/25 Le chariot élévateur type gerbeur (4h)
- U46/25 La conduite du chariot de type gerbeur (16h)
- U46/25 Le chariot élévateur type frontal (4h)
- U46/25 La conduite du chariot de type frontal (16h)

2ème année :

Modules chariots élévateurs :

- U46/26 Le chariot élévateur type latéral (4h)
- U46/26 La conduite du chariot de type latéral (14h)

Modules Superviseur en entrepôt :

- U46/26 TICE (32h)
- U46/26 La fonction de stock (28h)
- U46/26 La gestion des opérations (56h)
- U46/26 La communication et gestion d'équipe (16h)
- U46/26 Gestion du matériel roulant (14h)
- U46/26 Maintenance en entrepôt (8h)

Modules Gestionnaire des approvisionnements et des stocks :

U46/26 La gestion des approvisionnements (56h)

U46/26 La gestion des stocks (28h)

U46/26 La gestion des relations (16h)

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Remboursement Minerval

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME et le Gouvernement wallon, mettent en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la construction élargi.

Pour ce métier, un **remboursement du minerval** est prévu si l'apprenant et l'apprenante remplissent les conditions d'octroi. Pour plus d'information, consultez la liste d formations concernées *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval)*

Conditions d'octroi :

L'auditeur doit être considéré comme "régulier" au moment de l'agrément : au moins 50 % de présences au cours entre la date de sa première présence et la dat comptage.

L'auditeur doit avoir presté au moins 30 jours sous convention de stage rémunérée entre le 1er septembre et le 15 décembre 2023.

L'auditeur doit être inscrit dans l'une des formations adultes suivantes *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval)* .